

HOMÉLIE 2

«Or, la fin du précepte est la charité venant d'un cœur pur, d'une conscience droite et d'une foi non simulée; quelques-uns, s'en étant éloignés, se sont perdus en vaines paroles, prétendant être des docteurs de la loi, et ne comprenant ni ce qu'ils disent ni ce dont ils veulent parler.»

1. Rien ne nuit à l'espèce humaine comme de mépriser l'amitié, de ne pas la cultiver même avec le plus grand soin : par contre, rien ne guide dans le droit chemin comme d'en suivre les inspirations avec un courage inébranlable. Le Christ nous l'enseigne clairement quand il dit : «Si deux personnes s'accordent dans le même but, quoi qu'elles demandent, elles le recevront;» (Mt 18,19) puis encore : «Lorsque débordera l'iniquité, la charité se refroidira.» (Ibid., 24,13) De là sont nées toutes les hérésies. En effet, dès qu'on n'aime pas ses frères, on est jaloux de leur prospérité, de la jalousie naît l'ambition et de l'ambition l'hérésie. Après avoir donné cet ordre : «Déclarez-leur qu'ils aient à ne pas enseigner une autre doctrine,» Paul indique par quel moyen cela doit se faire. Et ce moyen quel est-il ? La charité. A cette parole : «Le Christ est la fin de la loi,» (Rom 10,4) c'est-à-dire le complément ou le couronnement, se rattachent toutes les institutions légales : de même ce précepte se rattache à la charité. La fin de la médecine, c'est la santé; dès qu'on a la santé, on n'a guère besoin de prescription : il ne faut pas non plus beaucoup de préceptes, quand on possède la charité. De quelle charité cela doit-il s'entendre ? De la vraie charité, non de celle qui consiste en paroles, mais bien de celle qui part d'un sentiment réel, d'une compassion sincère, «d'un cœur pur,» d'une conduite irréprochable, condition essentielle de la véritable amitié. La corruption de la vie produit aussi les schismes : «Car quiconque fait le mal hait la lumière.» (Jn 3,20) Il est une amitié sans doute entre les méchants, les voleurs aiment d'une certaine manière les voleurs, et les homicides aiment de même les homicides; mais celle-là ne vient certes ni d'une bonne conscience ni d'un cœur pur ni d'une foi sincère : elle est tout l'opposé, perverse, corrompue, trompeuse. La foi ne produit que le vrai : de la foi naît la charité véritable; celui qui croit réellement en Dieu, ne s'éloignera jamais de cette dernière vertu.

«Quelques-uns s'en étant éloignés, se sont perdus en de vaines paroles.» Heureuse expression : ils ont manqué le but; il faut de l'art pour l'atteindre et ne pas le dépasser. L'homme a besoin d'être dirigé par l'Esprit saint; pour s'égarer, les routes ne manquent pas, et le but que nous devons nous proposer est unique. «Voulant être docteurs de la loi.» Une autre cause d'égarement, l'amour de la domination. De là ce que disait le Christ : «Pour vous, n'appellez personne maître;» (Mt 23,8) et l'Apôtre : «Ce n'est pas qu'ils désirent sauvegarder la loi; mais ils veulent se glorifier dans votre chair.» (Gal 6,13) Ils ambitionnent les distinctions, et c'est pour cela qu'ils ne regardent pas à la vérité. «Ne comprenant ni ce qu'ils disent ni ce dont ils veulent parler.» Il les accuse d'ignorer le but où tendait la loi, et le temps où devait s'arrêter son empire. – Comment alors, si cela provenait de l'ignorance, prétendez-vous que c'était un péché ? – C'est qu'ils agissaient de la sorte, non seulement parce qu'ils voulaient être docteurs de la loi, mais encore parce qu'ils n'avaient pas la charité; et leur ignorance n'avait pas d'autre source. Quand l'âme se plonge dans la sensualité, son intelligence s'obscurcit et s'altère; en perdant la charité, elle tombe dans les contentions et son œil s'éteint dans les ténèbres. Celui que possède la convoitise de quelque objet temporel, enivré qu'il est de sa passion, ne saurait apprécier sainement les choses : «Ils ne savent ce dont ils veulent parler.» Il est vraisemblable qu'en traitant de la loi, ils divaguaient sur les purifications et les autres pratiques corporelles. Sans s'arrêter néanmoins à leur reprocher ces observances, qui n'étaient rien que l'ombre et la figure des biens spirituels, Paul aborde un sujet qui doit leur être plus agréable. Quel est ce sujet ? Il fait l'éloge de la loi; mais par ce mot il entend ici le Décalogue. Du reste, il y puise un argument de plus contre les observances légales. Si les préceptes, en effet, portent la condamnation des transgresseurs, et ne nous sont pas utiles sous ce rapport, à plus forte raison les simples observances. «Nous savons que la loi est bonne, pourvu qu'on en use légitimement et qu'on sache aussi qu'elle n'est pas établie pour les justes.» C'est affirmer qu'elle est bonne et qu'elle ne l'est pas. – Que voulez-vous dire par là ? elle n'est donc pas bonne, si l'on n'en use pas légitimement ? – Elle l'est même alors; seulement il faut y conformer sa conduite. Voilà ce que Paul nous signifie, et ce qu'il appelle en user légitimement. Quand ils viennent l'exalter en paroles, en la transgressant par leurs actions, ils n'en font certes pas un légitime usage. Ils en usent à la vérité, mais non pour leur bien.

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES A TIMOTHÉE

Là-dessus on peut dire autre chose. Et quoi ? Si vous usez de la loi d'une manière légitime, elle vous amène au Christ. La loi n'ayant pas d'autre objet que de justifier l'homme, comme elle ne le peut pas, elle vous remet à celui qui le peut. Il est encore un autre usage légitime de la loi : c'est de l'observer avec surabondance. Que faut-il entendre par là ? Un cheval use convenablement du frein, non lorsqu'il regimbe ou qu'il mord, mais bien quand il le porte comme un simple ornement : ainsi l'homme fait un noble usage de la loi, quand ce n'est pas la rigueur de la lettre qui le contient dans les limites du devoir. Qui donc rend à la loi le plus magnifique hommage ? Celui qui sait n'en avoir pas besoin. Si quelqu'un s'élève au point de pratiquer la vertu pour la vertu même, et non plus par la crainte de la loi, il l'observe avec sécurité : il en use, sans en redouter les prescriptions, quoiqu'il ait devant les yeux le châtement qui s'y trouve consigné. La justice s'entend d'une autre manière; elle tire son nom et son principe de la vertu. Concluons encore que celui-là fait de la loi le plus bel usage, qui n'a pas besoin d'y recourir pour son éducation.

2. De même qu'on présente la forme des lettres aux enfants, tandis que le maître qui les instruit par ce moyen, s'élève lui-même au-dessus par la science acquise, ou s'en sert d'une manière supérieure; de même celui qui dépasse la loi, ne la reconnaît plus pour pédagogue. En s'y conformant parce qu'il aime la vertu, non sous l'impulsion de la crainte, il l'accomplit éminemment. Celui qui redoute la punition est loin de l'accomplir comme celui que l'honneur excite; le meilleur usage qu'on puisse faire de la loi, c'est d'avoir une conduite qui ne s'arrête pas à la mesure du précepte, de faire plus que la loi n'ordonne : on ne saurait mieux en user ni mieux l'accomplir; il n'est plus nécessaire alors d'en suivre les leçons. La loi consiste surtout à prohiber le mal; or, ce n'est pas cela qui fait le juste, c'est la pratique du bien. Quiconque s'abstient du mal comme un esclave, n'atteint pas le but de la loi, puisqu'elle est établie pour punir la transgression. Celui-là sans doute use aussi de la loi, mais uniquement parce qu'il craint le supplice; car il est écrit : «Voulez-vous n'avoir pas à craindre la puissance, faites le bien.» (Rom 13,3) Cela revient à dire : La loi dénonce le châtement aux seuls coupables; mais quelle en est l'utilité pour celui qui par ses actions mérite des couronnes ? C'est comme le médecin : il est utile aux malades, et nullement à ceux qui jouissent d'une parfaite santé. La loi, poursuit l'Apôtre, est établie «pour les prévaricateurs, les insubordonnés, les impies et les pécheurs.» Il désigne les Juifs par ces diverses qualifications. Puis il complète ainsi sa pensée : «La loi produit la colère.» Cela regarde évidemment ceux qui font le mal : qu'est-ce pour l'homme digne d'honneur ? «Par la loi, disait-il ailleurs, la connaissance du péché.» (Rom 3,20) Qu'est-ce encore pour le juste ? «Ce n'est pas pour le juste qu'existe la loi.» Et la raison ? C'est qu'il se trouve à l'abri du supplice, et qu'il n'attend pas que la loi l'instruise de ses devoirs, ayant en lui la grâce de l'Esprit qui les lui dicte. L'objet de la loi, c'est de corriger les méchants par la crainte et les menaces. Le cheval obéissant n'a pas besoin de frein : l'homme instruit déjà n'a pas besoin de pédagogue.

«Pour les prévaricateurs et les insubordonnés, les impies et les pécheurs, les scélérats et les infâmes, les meurtriers de leur père et ceux de leur mère.» Il ne s'arrête pas là, il ne rappelle pas les péchés en général; il en passe en revue les espèces, afin d'humilier les coupables devant l'autorité de la loi. Après cette énumération, il exhorte encore, comme si ce n'était pas assez de ce qu'il a déjà dit. Qui désigne-t-il dans ce passage ? Vous l'avez entendu, les Juifs : voilà les meurtriers de leur père et de leur mère, les scélérats et les infâmes, ceux qu'il appelle encore impies et pécheurs. C'est parce que tel était leur caractère que la loi fut nécessairement donnée. Dites-moi, n'étaient-ils pas sans cesse prosternés devant les idoles ? ne voulurent-ils pas lapider Moïse ? n'avaient-ils pas les mains teintes du sang de leurs frères ? Les prophètes ne leur ont-ils pas de toutes les façons adressé de semblables reproches ? Tout cela n'est rien pour qui s'applique à la céleste philosophie. «Pour les meurtriers de leur père et ceux de leur mère, pour les homicides et les fornicateurs, les empoisonneurs et les traîtres, les menteurs et les parjures, pour tout ce qu'on peut nommer de contraire à la saine doctrine.» Belle expression que celle-ci : «La saine doctrine !» car il vient d'énumérer les maladies de l'âme corrompue. «Selon l'Évangile, continue-t-il; de la gloire et de la félicité de Dieu, Évangile dont je suis le dépositaire.» Encore maintenant la loi reste donc nécessaire, parce que l'Évangile en est corroboré, mais non pour ceux qui ont la foi. Si l'Apôtre parle ici de la gloire, c'est uniquement à cause de ceux qui rougissent des persécutions et de la passion du Christ. Voilà pourquoi il parle de l'Évangile de la gloire; s'il est possible d'expliquer autrement cette dénomination, il veut montrer surtout que la passion du Christ est une gloire. Peut-être aussi fait-il allusion à l'avenir. En effet, si les choses présentes sont plongées dans l'opprobre et l'ignominie, telles ne sont pas les choses futures; et l'Évangile regarde l'avenir bien plus que le présent. D'où vient alors cette parole de l'ange : «Voilà, que je vous annonce une bonne

nouvelle, un Sauveur vous est né ?» (Lc 2,10) C'est que l'enfant qui venait de naître était un futur sauveur; il ne devait pas opérer ses prodiges aussitôt après avoir vu le jour.

«Selon l'Evangile de la gloire et de la félicité de Dieu.» Ou bien il entend par cette gloire le culte même de Dieu; ou bien il veut dire que, si le présent est rempli de la gloire divine, beaucoup plus en sera rempli l'avenir, alors que ses ennemis seront devenus l'escabeau de ses pieds, qu'il n'existera plus de lutte, que les justes contempleront ces biens infinis que l'œil n'a pas vus, ni l'oreille entendus, ni le cœur de l'homme pressentis. «Je veux, disait le Sauveur lui-même, qu'ils soient où je serai, afin qu'ils voient ma gloire, cette gloire que vous m'avez donnée.» (Jn 17,24) Apprenons quels sont ces justes, proclamons-les heureux en pensant aux biens dont ils doivent jouir, à la gloire, à la splendeur dont ils seront participants. La gloire d'ici-bas est sans valeur et sans consistance. Resterait-elle, ce n'est jamais que jusqu'à la mort; et puis elle ne tarde pas à s'éteindre. «Sa gloire, est-il écrit, ne descendra pas avec lui.» (Ps 48,18) Il en est un grand nombre qu'elle n'accompagne pas jusqu'à la fin. Rien de pareil à craindre touchant la gloire dont il est ici question, c'est tout le contraire : celle-là demeure et ne finira jamais. Telles sont les choses de Dieu; elles ne connaissent ni défaillance ni changement, elles n'ont pas de terme. Cette gloire ne vient pas du dehors, mais bien des dispositions intérieures; je veux dire qu'elle ne consiste nullement dans la richesse des parures, dans le nombre des serviteurs, dans la splendeur des chars; l'homme en est revêtu sans avoir besoin de toutes ces choses. S'il se plaît maintenant dans cet appareil, il sera dépouillé de la gloire, et réciproquement. Aux bains apparaissent nus les grands personnages et les hommes obscurs ou même méprisables. De ceux qui fréquentent l'agora, beaucoup se sont trouvés en danger quant au besoin ils n'avaient plus autour d'eux leurs domestiques. Là-haut chacun sera toujours escorté de sa gloire. Comme les anges ont leur éclat, où qu'ils se montrent, les saints l'ont aussi. Une comparaison plus sensible : le soleil n'a pas besoin de vêtement, ni de rien de semblable; sitôt qu'il paraît, il rayonne de sa propre gloire : il en sera de même alors.

3. Poursuivons donc cette gloire que rien ne peut surpasser; abandonnons celle au-dessous de laquelle il n'est rien. «Ne vous glorifiez pas du luxe de vos vêtements,» dit l'Écriture. (Ec 11,4) Cela s'adressait à un peuple encore enfant. Un danseur, une courtisane, un histrion sont vêtus d'une manière plus gracieuse et plus riche que vous. Du reste, c'est se glorifier d'une chose que les vers peuvent vous disputer; dès qu'ils surviennent, vous êtes privé de ce plaisir. Voyez-vous combien est fragile la gloire de cette vie ? Les vers la donnent et la détruisent. Ce sont des animalcules de l'Inde, dit-on, qui produisent les fils de ces tissus. Acquérez un vêtement composé d'éléments célestes, merveilleux et splendide, un vrai manteau d'or; c'est possible, si vous le voulez. Cet or ne vient pas des mines, arraché par les mains des condamnés; il est l'œuvre de la vertu. Revêtons cette robe façonnée non par de pauvres esclaves, mais par le Seigneur lui-même. – Mon habit, me direz-vous, est rehaussé d'or. – Qu'est-ce que cela pour vous-même ? On admirera celui qui l'a fait, mais non celui qui le porte : c'est à l'ouvrier seul qu'en revient le mérite. La même chose a lieu pour les étoffes ordinaires : nous n'admirons pas le métier de bois dont on se sert pour les étendre; nous admirons l'habileté de l'artisan, sans regarder à la matière des instruments qu'il emploie. Comme l'usage de ces étoffes n'est pas d'être ainsi tendues, ce n'est pas non plus celui des autres : on n'a recours à ce moyen que pour les mettre à l'abri de la poussière et des vers. N'est-ce pas de la dernière démente de s'attacher avec tant d'ardeur à des choses de néant, de mettre pour cela tout en œuvre, et d'abandonner les intérêts du salut; de ne faire aucun cas de la géhenne, d'outrager Dieu, de ne pas abaisser un regard sur le Christ endurent la faim ? Que dire de ces précieux parfums, solides ou liquides, que vous envoient l'Inde, l'Arabie, la Perse ? de toutes ces inutiles essences que vous achetez à des prix fous ? A quoi bon, ô femme, parfumer de la sorte un corps dont l'intérieur est plein de souillures ? faut-il tant dépenser pour désinfecter l'infection ? Vous faites comme celui qui jetterait des parfums sur un fumier, ou du baume sur l'argile.

Il est un parfum, il est un arôme dont vous pouvez, si vous le voulez, oindre votre âme : Celui-ci ne vient ni de l'Arabie, ni de l'Éthiopie, ni de la Perse; il descend du ciel. On l'achète, non avec de l'or, mais au prix d'une pure intention et d'une foi sincère. Achetez donc ce parfum, dont la bonne odeur peut remplir la terre entière. C'est celle que les apôtres exhalaient : «Nous sommes, déclare l'un d'eux, une odeur suave, qui donne la mort aux uns, et la vie aux autres.» (II Cor 2,16) Pourquoi ce double effet ? On dit qu'un pourceau ne saurait vivre dans une atmosphère embaumée. Ce n'était pas le corps seul des apôtres, c'étaient aussi leurs vêtements qui répandaient l'odeur vivifiante du baume spirituel. Celle des vêtements de Paul était si puissante qu'elle chassait les démons. Quelle feuille odorante, quel encens, quelle

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES A TIMOTHÉE

myrrhe pouvaient en égaler la douceur et l'efficacité ? Dès qu'elle chassait les démons, quel autre heureux effet ne devait-elle pas produire ? Encore une fois, procurons-nous cet arôme. Or, la grâce l'acquiert par le moyen de l'aumône spirituelle. Cette suave odeur, nous l'emporterons avec nous à notre départ de la terre, et nous attirerons ainsi l'attention des saints. Comme ici-bas l'homme imprégné de parfums fait tourner tout le monde vers lui; aux bains, à l'église, dans toute réunion, chacun le remarque, chacun est attiré par cette agréable émanation; de même, dans le monde supérieur, tous admirent et respectent les âmes qui se présentent en exhalant cet arôme divin. Ici déjà, ni les démons ni les vices n'osent en approcher; c'est une odeur qui les suffoque. Soyons-en donc tout couverts. Les parfums matériels accusent la mollesse; ceux de l'âme respirent l'énergie, font pressentir les plus admirables choses, nous donnent tout crédit. Ces derniers ne sont pas produits par la terre, avons-nous dit, ils découlent de la vertu; au lieu de s'altérer, ils fleurissent; ils font honneur à qui les possède. Nous en sommes oints quand nous recevons le baptême, nous exhalons alors une suave odeur. Il appartient ensuite à notre zèle de continuer toujours à l'exhaler. Voilà pourquoi, même dans l'ancien temps, les prêtres étaient consacrés par l'onction, symbole et gage de la vertu; le prêtre doit répandre la bonne odeur. Rien n'est plus fétide que le péché. Voyez comme le prophète en dépeint la nature : «La corruption, la pourriture s'est mise dans mes plaies.» (Ps 37,6) La pire des suppurations et la plus infecte, c'est le péché. Quoi de plus infect que la fornication, par exemple ? Si vous ne le sentez pas dans la frénésie de la passion, reconnaissez l'horreur du vice quand ce moment est passé : la puanteur alors, alors la souillure, le remords et le dégoût.

Tel est on péché quelconque : il promet on plaisir avant qu'on le commette; à peine est-il commis que le plaisir cesse et se flétrit, il ne reste que la douleur et l'angoisse. Le contraire a lieu dans la vertu : au commencement la peine, à la fin la joie et le repos. Là le plaisir même n'est pas un vrai plaisir, parce qu'on a la perspective de la honte et du châtement; ici le labeur même n'est pas un vrai labeur, parce qu'on a l'espoir de la récompense. Qu'est l'ivresse, dites-moi ? N'est-ce pas uniquement pendant qu'on boit qu'elle offre quelque plaisir, et pas même alors ? Quand on a perdu le sens, quand on ne voit plus les personnes présentes, quand on se trouve dans un état pire que la frénésie, de quel plaisir est-on désormais susceptible ? Pas de vrai plaisir non plus dans la fornication elle-même. Une âme en qui la passion étouffe la raison, peut-elle éprouver un tel sentiment ? Si c'est là du plaisir, c'en est un aussi que la teigne. J'appelle plaisir réel, quand l'âme est affranchie de toute passion et n'est nullement subjuguée par le corps. Et quel plaisir, je vous demande, à grincer des dents, à rouler des yeux hagards, à râler, à se sentir consumé par une flamme honteuse ? Cela mérite si peu le nom de plaisir, que nous sommes impatients d'en être délivrés, et que nous gémissons ensuite. Si c'est là du plaisir, je le répète, ne vous en éloignez donc pas, restez-y sans cesse. Vous voyez bien que ce n'en est que le nom. Chez nous rien de semblable, tout est suavité : notre béatitude n'a pas ce feu dévorant; elle rend l'âme libre, en l'inondant de consolation et de joie. Tel était le bonheur de Paul, quand il s'écriait : «En cela je me réjouis, et ne cesserai de me réjouir;» puis encore : «Réjouissez-vous constamment dans le Seigneur.» (Phil 1,18; 4,4) La joie du monde entraîne la honte et la condamnation, elle arrive en se cachant, elle est pleine d'amertumes : la nôtre y est étrangère. Attachons-nous uniquement à cette dernière, afin d'obtenir les biens de la vie future, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, à qui gloire, puissance, honneur, en même temps qu'au Père et au saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.